



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture du planning familial à Payerne

Une nouvelle consultation de planning familial ouvre aujourd'hui ses portes à Payerne. Elle complète le dispositif vaudois de prestations en matière de promotion de la santé et de prévention en lien avec la santé sexuelle. Gérées par la Fondation Profa, les activités de ce planning familial sont financées par l'Etat et les communes, par le biais de la facture sociale.

Le planning familial de Payerne est un centre informateur et prescripteur à l'image de l'organisation mise en place dans le reste du canton de Vaud. Il propose, sur rendez-vous, aux hommes et aux femmes, seuls ou en couple, des entretiens confidentiels gratuits assurés par une conseillère en planning familial (information et soutien pour tout ce qui est en lien avec la sexualité) ainsi que des prestations médicales facturables effectuées sur place par un médecin du planning (prescription d'une méthode contraceptive, dépistage HIV, test de grossesse, pilule d'urgence). Conseillère et médecin travaillent en étroite collaboration.

Le planning familial s'adresse à tous et plus particulièrement aux jeunes en début de vie sexuelle et aux personnes économiquement ou socialement fragilisées. L'accessibilité financière aux prestations médicales est garantie par des tarifs sociaux pour les personnes ne voulant ou ne pouvant pas faire intervenir leur caisse-maladie. D'autres informations utiles sont disponibles sur le site internet www.profa.org.

Situé dans le centre ville de Payerne (rue de Lausanne 9), facilement accessible en transports publics, ce nouveau planning familial est ouvert le lundi de 15h à 19h (consultations avec médecin et conseillère en planning familial). Le jeudi, une réponse téléphonique directe est assurée entre 15h et 17h. En dehors de ces plages horaires, une centrale répond aux appels toute la semaine pour la prise des rendez-vous : tél. 026 662 14 14. En cas d'urgence, le public est invité à se rendre à la consultation gynécologique de l'hôpital.

Dans l'attente de l'issue des discussions entre les cantons de Vaud et de Fribourg portant sur le montant de la participation fribourgeoise au financement de cette nouvelle structure - assuré pour l'heure par le seul canton de Vaud - les prestations du planning familial de Payerne s'adressent aux administrés et administrées vaudois-e-s.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 novembre 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Valérie Holzer, Service de la santé publique, 021 316 44 50